Déclaration de la FSU

CDEN du 8 mercredi avril 2015

S'ouvre aujourd'hui le 2ème CDEN après la signature de la convention pour l'aménagement du territoire scolaire cantalien, contractualisée entre l'Association des Maires de France du Cantal et le Rectorat de Clermont-Ferrand.

Nous tenons à rappeler que cette convention est la réponse politique apportée aux mobilisations fortes et déterminées menées par les personnels, les parents, les élus et les associations partenaires du service public d'éducation suite aux suppressions massives de postes d'enseignants depuis 15 ans alors que dans le même temps le nombre d'élèves est resté le même !

La FSU, après avoir été à l'initiative de ces mobilisations, a, en toute logique, participé à sa concrétisation. Elle l'a fait dans un souci de cohérence sans jamais renier ses revendications et notamment le retour des postes supprimés ces dernières années.

En neutralisant de manière temporaire les moyens, la convention permettrait à l'ensemble des acteurs de la communauté éducative de se projeter sur le moyen terme et de construire une véritable carte scolaire : ajuster les moyens aux besoins de manière la plus juste.

De groupes de travail en comités de pilotage divers, nous avons l'impression que la carte scolaire 2015 s'élabore à l'aune de vieilles recettes.

Les élus des communes concernées n'ont été avertis des projets de l'administration que la veille du CTSD. Comment envisager une co-construction du maillage scolaire dans ces conditions ? L'administration a beau chercher tous les subterfuges pour convaincre qu'une mesure de carte scolaire n'est pas une dégradation mais une incitation à réfléchir, à s'interroger… On ne construit pas, on ne réfléchit pas, on ne se projette pas sur l'école de demain en 7 jours. Nous tenons l'administration pour principal responsable de cette précipitation mais aussi les politiques au pouvoir et le gouvernement. Une fois de plus les opérations de carte scolaire ont été repoussées en raison d'échéances électorales. Le calendrier est intenable. Nous réaffirmons que l'école n'a que faire du calendrier politique et qu'il est temps que cela cesse.

Les maires des communes concernées par des mesures de carte scolaire ont été mis au pied du mur. Mais que dire des enseignants victimes de ces fermetures de poste qui, pour la plupart, n'ont même pas été avertis ! Il y a là un réel déficit de considération des personnels enseignants et de leur investissement dans leurs classes et leurs écoles.

Suite au CTSD du 31 mars, la FSU a tout de même relevé une orientation plus « rurale » dans ce projet de carte scolaire. Nous avons l'impression que notre discours auquel souscrivent nombre d'élus de communes rurales commence à faire son chemin. Une mesure de fermeture a toujours un impact négatif mais celui-ci est décuplé quand la mesure concerne des écoles de petite taille. Nous plaidons depuis le début des travaux sur la convention pour une approche qualitative et bienveillante des écoles rurales et une approche plus « mathématique » pour les écoles de plus de 5 classes. A ce titre, nous vous rappelons, Mme l'Inspectrice, en ouverture de ce CDEN, que nous sommes fermement opposés :

- aux mesures envisagées sur Siran, Junhac, Boisset, Vitrac et Laveissière ;
- aux ponctions opérées sur la carte scolaire 1er degré pour mettre en place des dispositifs spécifiques dans le second degré (enfants du voyage, ENAF) ;
- au refus d'ouverture de poste à Naucelles, école en tension d'effectif depuis des années ;
- à l'absence de moyens consacrés à la création de postes de remplaçants.

Pour la FSU, ce sont les points prioritaires que le CDEN doit réexaminer.

Dans le second degré, l'académie de Clermont-Ferrand gagne 15 emplois. La hausse des effectifs des lycées plus forte que dans les autres secteurs nécessite d'y rétablir des moyens. Nous regrettons que cela se fasse au détriment des collèges qui connaissent en général des effectifs par classe déjà suffisamment chargés (-23 emplois), des EREA (-3) et des moyens de remplacements (-8) amplifiant le risque de pénurie. Le recours à Pôle emploi sera-t-il désormais la seule possibilité offerte et généralisée à tous les établissements pour avoir un remplaçant ?

Les collèges du Cantal continuent de connaître une hausse de leurs effectifs (+ 100) avec cette année une DGH abondée de 250 heures dont 239 heures postes. Le rectorat nous redonne d'une main ce qu'il nous avait en partie retiré de l'autre l'an passé. (105 heures postes retirés l'an passé malgré une hausse des effectifs (+ 50). Le gain de cette année ressemble plus à un rattrapage sans intérêts versés. Rapide calcul sur les deux années. (+ 150 élèves d'un côté… + 134 heures postes de l'autre). Le compte n'y est pas ! On continue la gestion à courte vue et le bourrage des classes.

100 élèves en plus pour la rentrée 2015 et pour le moment 2 divisions en moins. Le E/D départemental continue de progresser et s'approche de 24, celui des niveaux 5e et 4e le dépasse nettement. Au niveau 3e il gagne même une unité.

Par contre les dotations des établissements se resserrent de plus en plus.

Trop de classes sont encore surchargées particulièrement sur le niveau 5e où 23 divisions sur 50 ont des effectifs entre 27 et 29 élèves (notamment tous les collèges d'Aurillac, St Mamet, Mauriac, Riom), 7 divisions de 4e ainsi que 17 classes de 3e sur 48 sont à 29 élèves voire parfois 30 (la Ponétie, la Jordanne, Massiac Blaise Pascal, St Mamet, Ydes).

La refondation de l'Ecole est bien loin. Sur le terrain rien ne change. La situation continue de se dégrader. Nous ne voulons plus enseigner dans des classes à 28, 29 ou 30 élèves qui usent les personnels, dégradent les conditions de travail et d'étude des jeunes et qui génèrent la souffrance et l'échec des plus fragiles. Pour permettre la réussite de tous les élèves, il est urgent de travailler avec des effectifs moins lourds. Et il faut l'entendre !

Quant au collège de St Mamet dont l'effectif global continue de progresser (231 élèves prévus), nous dénonçons votre décision d'y fermer 2 divisions et d'en faire le collège le plus chargé du département avec un E/D de 28.88. Nous vous demandons d'y rétablir une structure à 10 classes, ce qui le placerait entre Ydes (225 élèves et 9 divisions) et Mauriac (258 élèves, 11 classes.)

Pas d'amélioration non plus dans les lycées : le constat est le même qu'en collège. Les effectifs y sont bien trop lourds pour effectuer un travail efficace et en particulier dans les divisions de seconde (maintenant 36 élèves par classe). Ce niveau qui concentre les difficultés (orientation, redoublement, …) est celui qui a les effectifs les plus chargés.

Ce n'est pas en maintenant des effectifs chargés dans trop de divisions que les conditions de travail et d'étude pourront s'améliorer. Ce n'est pas ainsi que l'on pourra réparer et reconstruire le système éducatif.